



# Fini Cristallin

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 12/17/2018 Date de révision: 12/17/2018 Version: 1.0

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identification

Nom du produit : Fini Cristallin  
Code du produit : 687550/687101-105/687121-125

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Couche de finition transparente à base d'eau

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

Dover Finishing Products, Inc.  
180 Avenue du Voyageur  
Pointe-Claire, QC H9R 6A8 - Canada  
T 514-420-6030  
[dfpservice@dfp.ca](mailto:dfpservice@dfp.ca)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-354-4445

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification GHS

Non classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage GHS

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

### SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

| Nom                             | Identificateur de produit | %     |
|---------------------------------|---------------------------|-------|
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol | (n° CAS) 34590-94-8       | 1 - 5 |

\*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

# Crystal Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

- |   |  |
|---|--|
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement. |
| Symptômes/effets après ingestion        | : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.  |

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés     | : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Aucun connu.   |

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- |                   |  |
|-------------------|--|
| Danger d'incendie | : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes de phosphore. |
| Réactivité        | : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.                               |

### 5.3. Conseils aux pompiers

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| Protection en cas d'incendie | : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). |
|------------------------------|--|

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- |                   |   |
|-------------------|---|
| Mesures générales | : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. |
|-------------------|---|

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| Pour la rétention     | : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. |
| Procédés de nettoyage | : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.  |

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- |   |   |
|---|---|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. |
| Mesures d'hygiène                                       | : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.  |

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- |                        |  |
|------------------------|--|
| Conditions de stockage | : Conserver hors de la portée des enfants. Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine. Protéger du rayonnement solaire. |
|------------------------|--|

# Crystal Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol (34590-94-8) |                                       |                       |
|--|---------------------------------------|-----------------------|
| ACGIH  | ACGIH TWA (ppm)                       | 100 ppm               |
| ACGIH  | ACGIH STEL (ppm)                      | 150 ppm               |
| OSHA   | OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )   | 600 mg/m <sup>3</sup> |
| OSHA   | OSHA PEL (TWA) (ppm)                  | 100 ppm               |
| IDLH   | US IDLH (ppm)                         | 600 ppm               |
| NIOSH  | NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )  | 600 mg/m <sup>3</sup> |
| NIOSH  | NIOSH REL (TWA) (ppm)                 | 100 ppm               |
| NIOSH  | NIOSH REL (STEL) (mg/m <sup>3</sup> ) | 900 mg/m <sup>3</sup> |
| NIOSH  | NIOSH REL (STEL) (ppm)                | 150 ppm               |

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

|   |   |
|---|---|
| Contrôles techniques appropriés             | : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  |
| Protection des mains                        | : Porter des gants appropriés.  |
| Protection oculaire                         | : Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.   |
| Protection de la peau et du corps           | : Porter un vêtement de protection approprié.   |
| Protection des voies respiratoires          | : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. |
| Contrôle de l'exposition de l'environnement | : Éviter le rejet dans l'environnement.   |
| Autres informations                         | : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  |

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                            |
|--|----------------------------|
| État physique  | : Liquide                  |
| Apparence  | : Liquide blanc laiteux..  |
| Couleur  | : Blanc laiteux.           |
| Odeur  | : Fade                     |
| Seuil olfactif                                       | : Aucune donnée disponible |
| pH   | : 7,5 - 8,5                |
| Point de fusion                                      | : 0 °C / 32 °F             |
| Point de congélation                                 | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition                                   | : 100 °C / 212 °F          |
| Point d'éclair                                       | : > 93.334 °C / 200 °F     |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz)                         | : Non inflammable          |
| Pression de la vapeur                                | : < 4 kPa                  |
| Densité relative de la vapeur à 20 °C                | : < 1 (Air = 1)            |
| Densité relative                                     | : 1,05 g/cm <sup>3</sup>   |
| Solubilité   | : Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau                 | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation                      | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition                         | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique                               | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique                                 | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité                                | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives                                | : Aucune donnée disponible |

# Crystal Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV : 2,15 lb/gal

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes de phosphore.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé

Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé

Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

#### (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol (34590-94-8)

|                    |            |
|--------------------|------------|
| DL50 orale rat     | 5,35 g/kg  |
| DL50 cutanée lapin | 9500 mg/kg |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol (34590-94-8)

|                |  |
|----------------|--|
| CL50 poisson 1 | > 10000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static]) |
| CE50 Daphnie 1 | 1919 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)                   |

# Crystal Clear

## Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 12.2. Persistance et dégradabilité

| Crystal Clear                |             |
|------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Crystal Clear                                |                  |
|--|------------------|
| Potentiel de bioaccumulation                 | Non établi.      |
| (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol (34590-94-8) |                  |
| Coefficient de partage n-octanol/eau         | -0,064 (@ 20 °C) |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non réglementé

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.3. Réglementations des États - É-U

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

## SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 12/17/2018  
Autres informations : Aucun.  
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.  
[www.Nexreg.com](http://www.Nexreg.com)



SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*